REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2026/009/001

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, à 19h30,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Pierre-Yves **ARPIN**, Joëlle **CAMPERS**, Christine **CLEMENT**, Jean-Marie **JACQUEMIN**, Fanny **JORCIN**, Mathieu **LECLERCQ**, Anne-Emmanuelle **LECLÈRE**, Christel **MAILHÉ**, Alain **MARGUERETTAZ**, Bruno **MERENDET**, Willy **PAILLEX**, Claire **VANMARCKE**.

Absents excusés : Romain **BOUVET**, Nadège **EMPEREUR**, Michèle **FERRARIS** (pouvoir à Jean-Marie **JACQUEMIN**), François **GAZAVE**, Coline **MARGUERETTAZ** (pouvoir à Alain **MARGUERETTAZ**)

Secrétaire de séance : Fanny **JORCIN**

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 16
Date de la convocation : le 9 septembre 2026
Date de publication : 18 septembre 2026 au 18 novembre 2026

****

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026
BUDGET PRINCIPAL

Madame Christel MAILHÉ expose au Conseil municipal que le budget supplémentaire est une décision modificative particulière.

Comme toute décision modificative, le budget supplémentaire n'est pas un nouveau budget, mais complète et/ou modifie une partie du budget primitif.

La Commune de Séez doit voter un budget supplémentaire pour le budget principal pour :
- Assurer la reprise des résultats de l'exercice 2025,
- Intégrer les restes à réaliser en section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes d'investissement,
- Procéder à des ajustements sur l 'exercice 2026 en fonction des nouvelles informations connues depuis le vote du budget primitif 2026 et de son exécution constatée à ce jour.

.../...

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260915-2026-009-001-DE
Date de télétransmission : 18/09/2026
Date de réception préfecture : 18/09/2026

Après consolidation de tous ces éléments, les masses budgétaires se présentent comme suit :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026	RECETTES				DEPENSES			
	N° de cpte	OP		Montant	N° de cpte	OP		Montant
FONCTIONNEMENT	R002		Exc N-1	1 060 066.27 €	65736211		Subv Forêt	10 675.67 €
	7472		Subvention AURA	- 125 000.00 €	023		VRT Sect INV	886 290.60 €
				- €	657348		Accueil du mercredi (ALSH)	18 000.00 €
					65818		logiciel PM YPOK	1 300.00 €
					62876		REFACTURATION LIGNE C	125 000.00 €
					6245		REFACTURATION LIGNE C	- 125 000.00 €
					6215		PARTICIPATION SALARIALE PVD	14 800.00 €
					6132		Loyer bail emphytéotique + servitude La Thuile	4 000.00 €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			935 066.27 €	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			935 066.27 €
INVESTISSEMENT	021		VRT Sect FONCT	886 290.60 €	D001		Déficit N-1	1 670 768.33 €
	1068		Exced fonct capitalisé	1 775 258.75 €	RAR N-1		RAR N-1	104 490.42 €
	1641		Emprunt	- 817 190.60 €	2185	79	PORTATIF MOTOROLA	3 000.00 €
					21831	79	MAT INFORMATIQUE-MEDIATHEQUE	5 000.00 €
					21534	217	SDES 2025 ELEC	22 000.00 €
					21533	217	SDES 2025 TELECOM	36 000.00 €
					2151	217	SDES 2025 FRAIS MO	3 100.00 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			1 844 358.75 €	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			1 844 358.75 €

Le budget supplémentaire est présenté :

- En section fonctionnement, le budget recettes s'élève à **935 066,27 € en équilibre avec les dépenses,**
- En section investissement, le budget recettes s'élève à **1 844 358,75 € en équilibre avec les dépenses,**

Les recettes de fonctionnement du budget supplémentaire 2026 comprennent :

- La reprise du résultat positif de 2025 pour un montant de 1 060 066,27 €
- La réduction des crédits alloués au compte 7472 pour un montant de 125 000,00 €. Il s'agit d'une subvention de la Région qui n'est plus reconduite.

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- Une subvention supplémentaire sur le budget annexe service forestier pour un montant de 10 675,67 €,
- Le virement vers la section investissement pour un montant de 886 290,60 €
- L'augmentation des crédits alloués au compte 657348 pour un montant de 18 000,00 €
- L'augmentation des crédits alloués au compte 65818 pour un montant de 1 300,00 €
- L'augmentation des crédits alloués au compte 62876 pour un montant de 125 000,00 €
- La réduction des crédits alloués au compte 6245 pour un montant de 125 000,00 €
- La création du compte 6215, qui sera abondé d'un montant de 14 800,00 €
- La création du compte 6132, qui sera abondé d'un montant de 4 000,00 €

Les recettes d'investissement comprennent :

- Le virement de la section fonctionnement de 886 290,60 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 1 775 258,75 €
- La réduction des crédits alloués au compte 1641 pour un montant de 817 190,60 €

Les dépenses d'investissement comprennent :

- Le déficit d'investissement 2025 reporté pour un montant de 1 775 258.75 € dont 104 490,42 € de reste à réaliser.
- L'augmentation des crédits alloués au compte 2185/opération 79 pour un montant de 3 000,00 €
- L'augmentation des crédits alloués au compte 21831/opération 79 pour un montant de 5 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260915-2026-009-001-DE
Date de télétransmission : 18/09/2026
Date de réception préfecture : 18/09/2026

- L'augmentation des crédits alloués au compte 21534/opération 217 pour un montant de 22 000,00 €
- L'augmentation des crédits alloués au compte 21533/opération 217 pour un montant de 36 000,00 €
- L'augmentation des crédits alloués au compte 2151/opération 217 pour un montant de 3 100,00 €

Il est précisé que ce budget supplémentaire 2026 vient compléter le budget primitif 2026 avec notamment la reprise des résultats après la fin de la gestion de l 'exercice 2025 ainsi que les opérations détaillées ci-dessus.

BALANCE GENERALE	BP 2026	DM 1 - 2026	BS 2026	TOTAL BUDGET 2026
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 373 889.00	-	935 066.27	6 308 955.27
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 373 889.00	-	935 066.27	6 308 955.27
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 817 662.29	-	1 844 358.75	7 662 021.04
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 817 662.29	-	1 844 358.75	7 662 021.04

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 935 066,27 € dans le budget supplémentaire et porte donc le total des recettes 2026 à 6 308 955,27 €, en équilibre avec les dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement du budget supplémentaire 2026 intègrent la reprise du résultat de l'exercice 2025.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 844 358,75 € dans le budget supplémentaire et porte donc le total des recettes d'investissement 2026 à 7 662 021,04 €, en équilibre avec les dépenses d'investissement.

Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire 2026 intègrent la reprise du résultat de l'exercice 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

➔ **D'APPROUVER** le budget supplémentaire 2026 du budget principal.
➔ **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (SAVOIE)

La secrétaire de séance,
Fanny JORCIN

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260915-2026-009-001-DE
Date de télétransmission : 18/09/2026
Date de réception préfecture : 18/09/2026